

Distribution limitée

WHC-97/CONF.208/2.Rev.
Paris, le 24 novembre 1997
Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL
Vingt et unième session

Naples, Italie
1 - 6 décembre 1997

Point 1 de l'ordre du jour provisoire: Ordre du jour provisoire:
Ordre du jour provisoire annoté

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR (NO. - TITRE)	DOCUMENT DE TRAVAIL (NO. - TITLE)	DOCUMENT INFORMATION(NO.)	REMARQUES
1. Ouverture de la session par le Directeur général de l'UNESCO ou son représentant		INF.4	
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	WHC-97/CONF.208/1 Ordre du jour provisoire WHC-97/CONF.208/2.Rev. Ordre du jour provisoire annoté WHC-97/CONF.208/3 Calendrier provisoire		L'ordre du jour provisoire a été adopté par le Bureau à sa vingtième session.
3. Rapport du Secrétaire sur les activités menées depuis la vingtième session du Comité		INF.5 INF.10: Rapport annuel pour 1997 du Bureau nordique du patrimoine mondial, Oslo.	Un rapport écrit est fourni dans le document d'information INF.5. Une présentation orale sera faite par le Secrétaire du Comité.
4. Rapports des Rapporteurs sur les sessions du Bureau du Comité du patrimoine mondial tenues en 1997	WHC-97/CONF.208/4A Rapport du Rapporteur de la 21e session du Bureau du Comité du patrimoine mondial (Paris, 23- 28 juin 1997) WHC-97/CONF.208/4B Rapport du Rapporteur de la session extraordinaire du Bureau Naples, 28-29 Novembre 1997)		Ce rapport sera distribué aux membres du Comité pendant la session.

5. Rapport sur les travaux de l'organe consultatif du Comité concernant la gestion d'ensemble et l'évaluation financière de l'administration de la Convention du patrimoine mondial 6. Rapport sur la décision de la 29ème session de la Conférence générale relative à la résolution adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 20ème session (décembre 1996), concernant le suivi et sa mise en oeuvre 7. Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : 7.1 Méthodologie et procédures pour la soumission de rapports sur l'état de conservation 7.2 Rapports sur l'état de conservation de biens spécifiques	WHC-97/CONF.208/5 Rapport sur les travaux de l'organe consultatif du Comité concernant la gestion d'ensemble et l'évaluation financière de l'administration de la Convention du patrimoine mondial WHC-97/CONF.208/6 Rapport sur la décision de la 29ème session de la Conférence générale relative à la résolution adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 20ème session (décembre 1996), concernant le suivi et sa mise en oeuvre WHC-97/CONF.208/7 Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : Méthodologie et procédures pour la soumission de rapports sur l'état de conservation WHC-97/CONF.208/8 Etat de conservation de biens inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial WHC-97/CONF.208/8A Rapports sur l'état de conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril WHC-97/CONF.208/8B.Rev. Rapports sur l'état de Conservation de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial	INF.11 INF.14 INF.15	Ce document a été finalisé dès réception du rapport de l'audit de gestion. Il est soumis avec les commentaires du Directeur général de l'UNESCO. Ce document a été préparé après la Conférence générale de l'UNESCO (21 octobre - 12 novembre 1997) Ce point a été examiné par le Bureau (28-29 novembre 1997) sous le point 3 de son ordre du jour (document de travail WHC-97/CONF.207/2). Les recommandations/observations du Bureau sont transmises au Comité dans le document de travail WHC-97/CONF.208/8B.Rev.
--	---	-------------------------------------	--

8. Informations concernant les listes indicatives et examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril	WHC-97/CONF.208/9.Rev. Informations sur les listes indicatives WHC-97/CONF.208/10.Rev. Examen des propositions d'inscription de biens culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril		Le Bureau (28-29 novembre 1997) ayant examiné un certain nombre de propositions d'inscription renvoyées ou différées conformément aux Orientations, les recommandations du Bureau sont transmises au Comité dans le document de travail WHC-97/CONF.208/10.Rev.
9. Etat d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie globale, et des études thématiques et comparatives	WHC-97/CONF.208/11 Etat d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie globale, et des études thématiques et comparatives WHC-97/CONF.208/12.Rev. Demandes d'assistance internationale	INF.7 INF.8 INF.12	
10. Demandes d'assistance internationale	WHC-97/CONF.208/13 Présentation du Fonds du patrimoine mondial et de l'état des recettes et des prévisions; approbation du plan de travail et du budget pour 1998 et du budget provisoire pour 1999	INF.6 Rapports détaillés sur les activités entreprises depuis la vingtième session du Comité du patrimoine mondial et justification des dépenses conformément au plan de travail approuvé par le Comité	Les demandes d'assistance internationale comprises entre 20.000 dollars EU et jusqu'à 30.000 dollars EU ont été examinées et approuvées par le Bureau qui a également formulé ses recommandations pour les sommes au-dessus de 30.000 dollars EU. Ces informations sont fournies dans le rapport WHC-97/CONF.208/4B
11. Examen du Fonds du patrimoine mondial et approbation du budget pour 1998, et présentation du budget prévisionnel pour 1999		WHC-97/CONF.208/INF.6A UICN WHC-97/CONF.208/INF.6B ICOMOS WHC-97/CONF.208/INF.6C ICCROM	

12. Activités en matière de documentation, d'information et d'éducation relatives au patrimoine mondial	WHC-97/CONF.208/14 Activités en matière de documentation, d'information et d'éducation relatives au patrimoine mondial	INF.9 INF.16	
13. Le patrimoine mondial et la prévention du trafic illicite des biens culturels	WHC-97/CONF.208/15 Le patrimoine mondial et la prévention du trafic illicite des biens culturels		Ce point a été inclus par le Bureau à sa session de juin.
14. Dates et lieu de la vingt-deuxième session du Bureau du Comité du patrimoine mondial	WHC-97/CONF.208/16 Ordre du jour provisoire de la vingt-deuxième session du Bureau du Comité du patrimoine mondial		
15. Dates et lieu de la vingt-deuxième session du Comité du patrimoine mondial			
16. Questions diverses			
17. Clôture de la session			Avant la clôture de la session par le Président, le Comité est invité à adopter le rapport de la session.